



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (80,4 %) mais inférieur à la moyenne de l'OMPL.

Hors CDD, les autres contrats sont fortement mobilisés (11,6 %).

Il s'agit principalement de stagiaires rémunérés.



LÉGÈRE BAISSÉ DE LA PART DES CDD

Au niveau du secteur, le taux de CDD tend à diminuer jusqu'en 2016.

Les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019 anticipent la poursuite de cette tendance.

Secteur juridique

Branches professionnelles

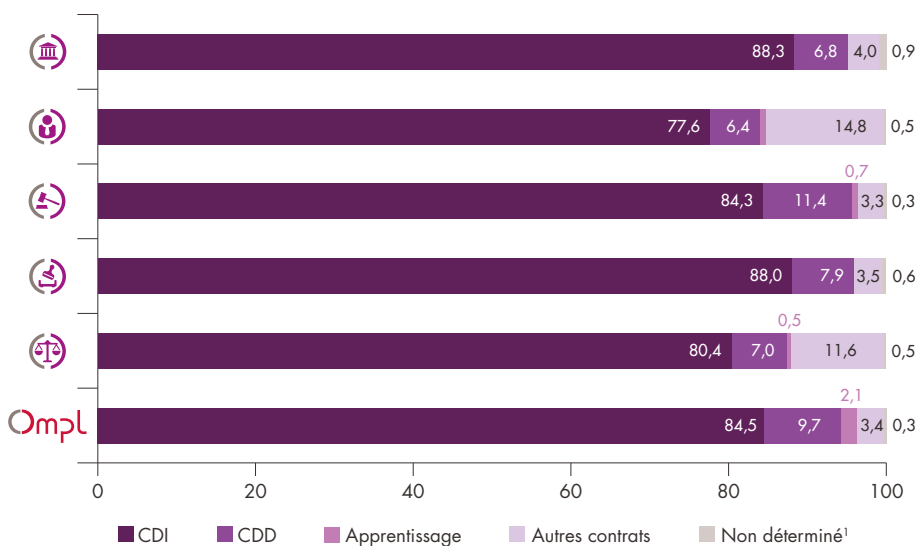
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

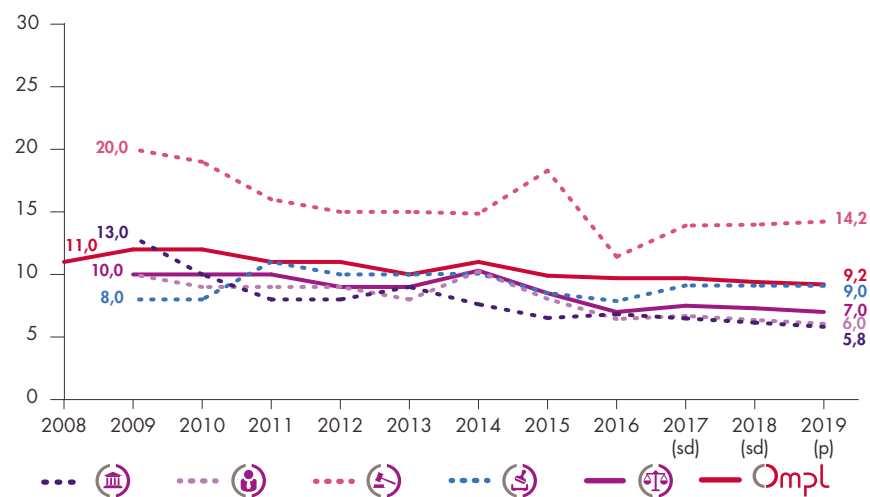
Études d'huissiers de justice

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Évolution du taux de CDD annuel (%)



sd : données semi-définitives — p : prévisions

Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes du secteur travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint 2,7 points.

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

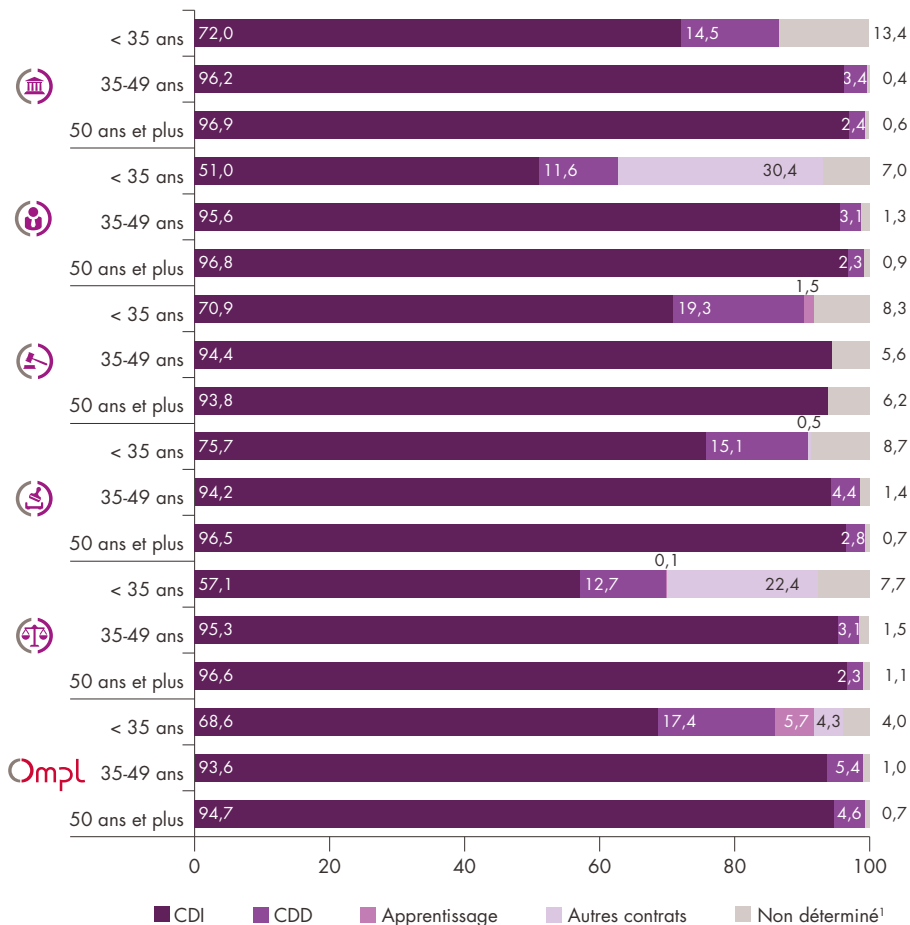
1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans travaillent quatre fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Répartition des salariés par classe d'âge et type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

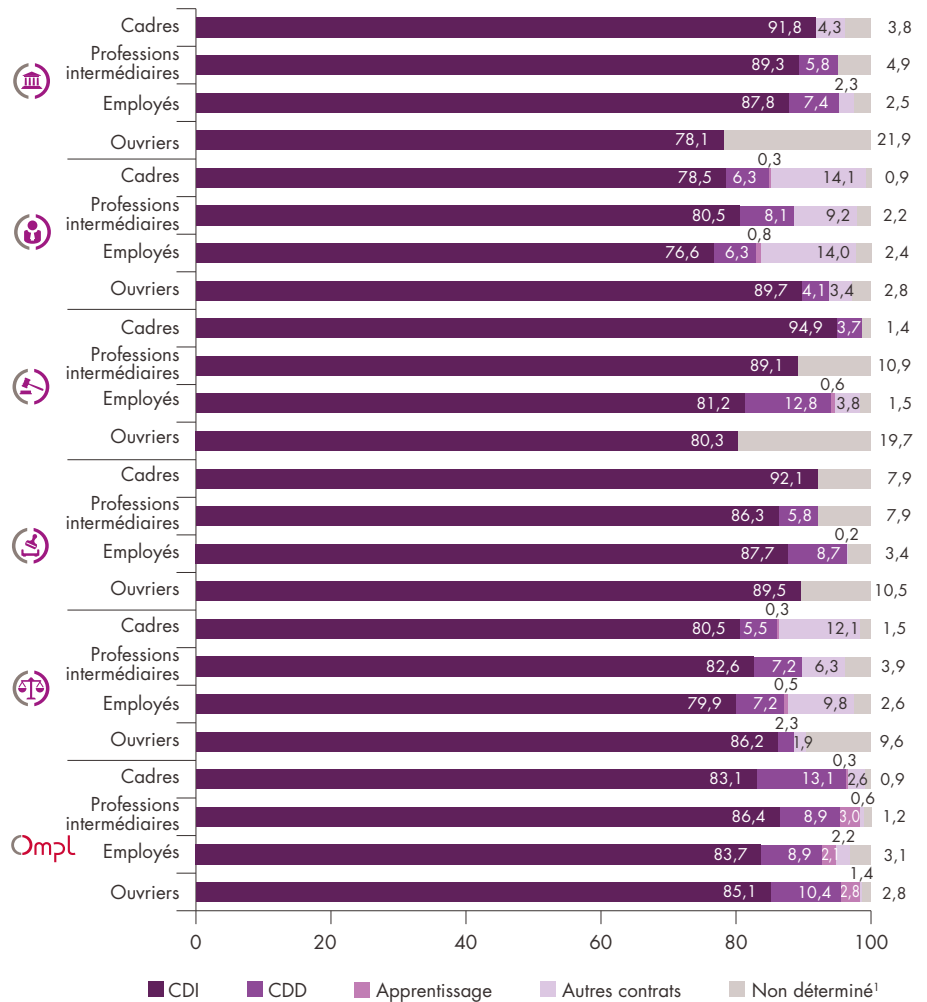
1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



MOBILISATION DIFFÉRENCIÉE DES CONTRATS DE TRAVAIL

Au niveau du secteur, le CDD est principalement mobilisé pour les professions intermédiaires et les employés.

Répartition des salariés par catégorie sociale et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

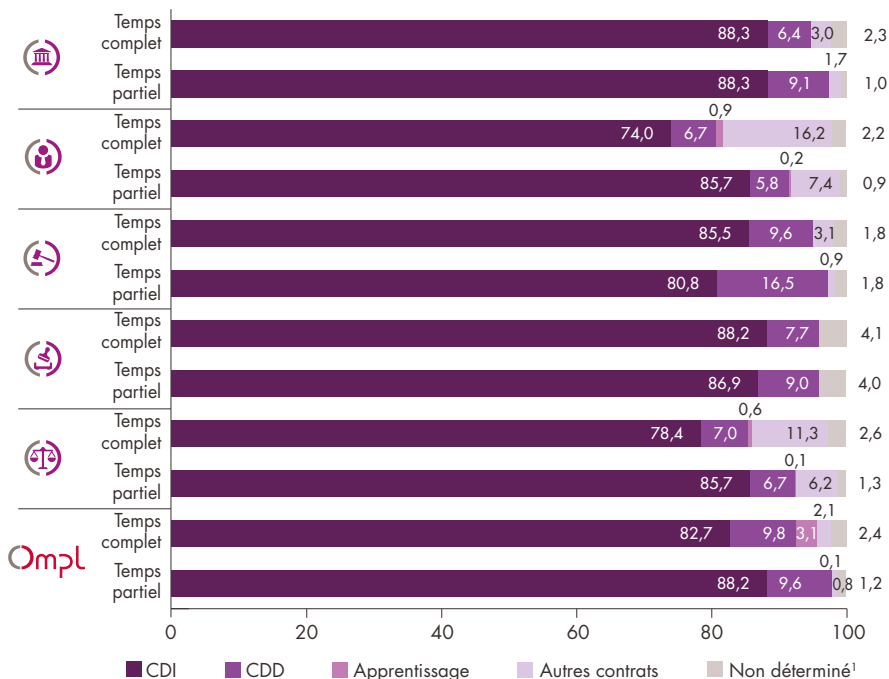
¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



NUANCES SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés du secteur travaillant à temps partiel sont plus souvent en CDI que ceux travaillant à temps complet.

Répartition des salariés par temps de travail et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre. Elle est maximale pour l'Île-de-France (7,7 %) et minimale pour la Corse (0,0 %).

Taux de CDD par région (%)

Régions	Paris	Ile-de-France	Normandie	Bretagne	Occitanie	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	6,6	5,7	9,5	8,2	6,3	9,7
Bourgogne-Franche-Comté	ND ¹	5,5	11,9	7,9	6,1	9,1
Bretagne	5,9	6,3	11,7	ND ¹	5,7	11,1
Centre-Val de Loire	8,1	5,5	8,5	7,7	6,5	8,4
Corse	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	0,0	10,1
DOM	ND ¹	ND ¹	ND ¹	6,1	2,1	10,9
Grand Est	4,6	4,6	22,1	7,3	5,7	8,7
Hauts-de-France	4,2	5,2	11,4	8,0	6,2	9,0
Île-de-France	9,7	7,3	11,1	8,2	7,7	10,0
Normandie	ND ¹	5,8	17,8	7,4	6,7	9,5
Nouvelle-Aquitaine	7,6	6,7	8,3	8,8	7,4	9,9
Occitanie	6,3	5,6	ND ¹	7,4	5,9	10,3
Pays de la Loire	ND ¹	6,3	ND ¹	7,3	5,8	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5,2	5,1	ND ¹	8,4	5,7	9,1
Ensemble	6,8	6,4	11,4	7,9	7,0	9,7

Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.